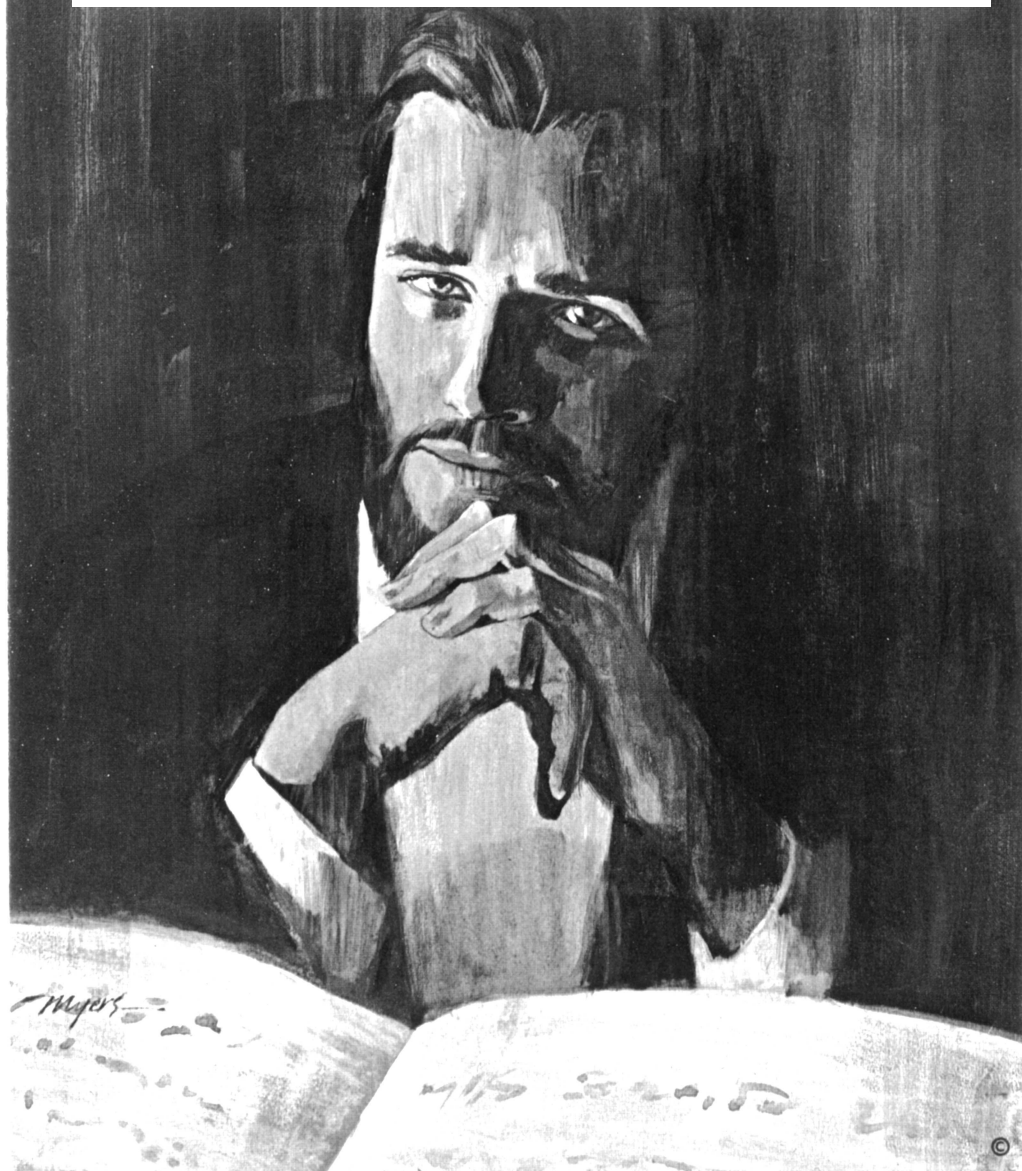


DISPENSER LA PAROLE AVEC DROITURE



LEÇON 3

COURS PAR CORRESPONDANCE

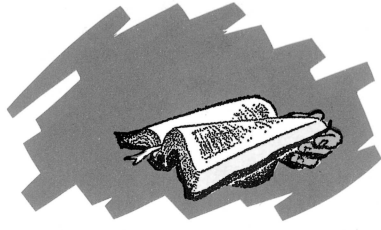
ACCORDER

SA VIE À SES PRIÈRES

Le soir venu, je m'agenouille pour prier
Et je dis : « O Seigneur, bénis chacun,
Ôte la douleur de tous les cœurs
Et guéris les malades. »
Puis je m'éveille
Et je poursuis nonchalamment mon chemin.
De toute la journée je ne tente point
D'essuyer une larme aux yeux de quiconque.
Je n'essaye pas de partager le fardeau
D'aucun frère, au long de la route.
Même je m'abstiens de visiter
Le malade, mon voisin.
Pourtant, de nouveau, le soir venu
J'ai prié : « O Seigneur, bénis chacun... »
Mais, tandis que je priais,
Une voix murmura distinctement à mon oreille :
« Réfléchis, hypocrite, avant de prier.
Qui as-tu essayé d'aider, aujourd'hui ?
Les plus grandes bénédictions de Dieu
Passent par les mains de ceux qui le servent ici-bas. »
Alors je me suis voilé la face et me suis écrié :
« Pardonne-moi, mon Dieu, car j'ai menti.
Laisse-moi vivre un jour encore
Et j'accorderai ma vie à mes prières. »

(Auteur inconnu)

Dispenser la Parole, avec droiture ...



Dans nos deux premières leçons, nous avons étudié les deux divisions principales de la Bible : l'Ancien Testament, formé de 39 livres et le Nouveau Testament contenant 27 livres. Cela constitue un total de 66 livres écrits par environ 40 auteurs différents. Nombre de ces livres furent écrits par des hommes qui vivaient dans des contrées très éloignées les unes des autres, qui parlaient des langues différentes et qui écrivirent à des époques distantes de parfois 500 ans ; cependant, ils écrivirent avec une harmonie et une unité si parfaites que cela prouve, au-delà d'un doute raisonnable, qu'ils étaient divinement guidés par Dieu. Dans cette leçon, nous allons voir comment appliquer ces grands messages à notre propre vie.

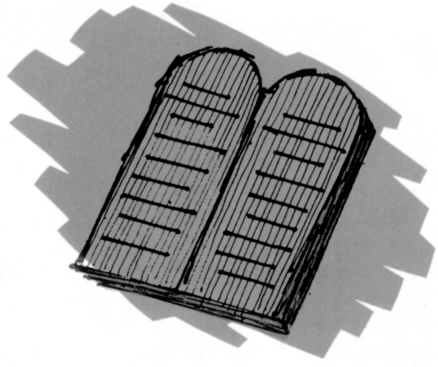
Dans II Timothée 2 : 15, la Bible dit : « Applique-toi à recevoir l'approbation de Dieu, en te présentant devant lui comme un ouvrier sans reproche, *qui distribue avec droiture la parole de la vérité.* » Ces mots décrivent clairement un important principe qui doit s'appliquer à la compréhension de la Bible : nous devons diviser ou faire une distinction entre les lois et les commandements que Dieu a donnés en d'autres temps et les lois qu'Il nous demande de garder dans celui-ci, l'Age chrétien.

Illustration

Il est aisé de comprendre qu'il ne nous est pas commandé de bâtir une arche simplement parce que Dieu l'ordonna un jour à Noé. Chacun comprend aisément que, bien qu'un jour, ce fut un commandement de Dieu, cela ne s'applique pas aux gens du présent âge. Dieu n'a jamais eu l'intention de le voir appliqué aux gens de tous âges. Ceci est écrit dans notre Bible, simplement pour nous fournir une information historique sur la façon dont Dieu traitait avec l'homme, avant le début de l'Age chrétien.

De nombreux exemples de lois semblables pourraient être cités : celle selon laquelle les Israélites doivent asperger de sang les montants de leur porte (Exode 12 : 7) ou lorsque les gens de l'Ancien Testament reçurent l'ordre d'offrir des sacrifices d'animaux. Dans le livre des Nombres nous lisons : « ...Voici le sacrifice par le feu que vous offrirez à l'Eternel : tous les jours deux agneaux d'un an, sans défaut, en holocauste perpétuel. Tu sacrifieras l'un des agneaux le matin, et l'autre agneau entre les deux soirs ; et, en oblation, le dixième d'un épha de fine farine, pétrie avec le quart d'un hin d'huile d'olives broyées. C'est l'holocauste perpétuel, tel qu'il a été offert au mont Sinaï : c'est un sacrifice par le feu, d'une odeur agréable à l'Eternel. » (Nombres 28 : 3-6). Même l'étudiant occasionnel de la Bible comprendra que ces commandements ne nous ont jamais été donnés afin que nous les gardions à notre époque, mais simplement pour nous donner une information historique sur la façon dont Dieu agissait avec les hommes, avant que Christ ne vienne et nous donne le Nouveau Testament (Romains 15 : 4). Cette leçon va donc nous faire connaître quelles parties de la Bible sont des rapports de faits historiques de lois et d'événements du temps passé et lesquelles s'appliquent directement à nous, afin que nous les gardions.

But de L'ANCIEN TESTAMENT

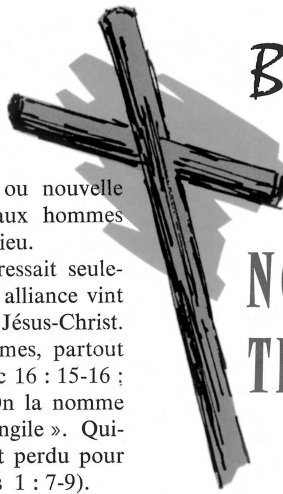


Le mot « Testament » vient d'un terme grec qui signifie « alliance ». L'Ancien Testament est appelé ainsi parce qu'il traite presque exclusivement de la première et « ancienne » alliance que Dieu conclut avec l'humanité. Cette ancienne alliance, se fit par Abraham et fut conclue avec les enfants d'Israël sur le mont Sinaï. Elle fut la première des deux grandes alliances (ou Testaments) que Dieu passe avec l'homme (Hébreux 8 : 6-13). Dans chacune de ces alliances, Dieu donna à l'homme certaines lois à observer. De son côté, Il promet aide et protection aux fidèles. Le premier, ou Ancien Testament, fut aboli à la mort de Christ. Il l'accomplit et le supprima, le remplaçant par la seconde alliance, le Nouveau Testament (Colossiens 2 : 14 ; Hébreux 9 : 15).

Dans Hébreux 8 : 7 nous lisons : « Si la *première alliance* eût été sans défaut, il n'y aurait pas eu lieu d'en établir une *seconde*. » Puis, au chapitre 10 : 9, l'auteur ajoute : « Il abolit ainsi le premier ordre de sacrifices pour établir le second. » La première alliance était plutôt nationale qu'universelle, c'est-à-dire qu'elle n'a jamais été faite avec toutes les nations, comme la seconde.

C'était une alliance entre Dieu et les enfants d'Israël (Deutéronome 5 : 1-3). La loi de Dieu fut donnée aux Juifs, sous cette alliance, par Moïse, sur le mont Sinaï (également appelé mont Horeb). Elle contenait non seulement les dix commandements, mais donnait aussi des informations détaillées concernant l'exécution des sacrifices d'animaux par le feu et un certain nombre d'autres choses que nous verrons plus tard, et qui ne sont pas exigées de nous sous la nouvelle alliance (Lévitique 5 : 1-13 ; Nombres 28 : 1-11). Sous l'Ancien Testament, Dieu considérait certains animaux comme « impurs » et Il condamnait donc ceux qui en mangeaient. Parmi les animaux qui ne pouvaient être consommés se trouvaient le porc et le lièvre (Lévitique 11 : 1-8).

En plus de la première alliance, les livres de l'Ancien Testament nous donnent un bref aperçu de la façon dont Dieu traitait avec les hommes même avant que la loi de Moïse leur soit donnée. Depuis la période de la création d'Adam et Eve, jusqu'à ce qu'Il donne les dix commandements sur le mont Sinaï, Dieu ne donna pas de loi écrite aux hommes. Il traitait avec eux individuellement par l'intermédiaire des chefs de familles. Ceux-ci étaient appelés « patriarches », ce qui signifie « pères ». C'est la raison pour laquelle cette période s'appelle l'Age Patriarcal. On connaît peu cette époque, sauf par les brefs récits contenus dans la Genèse. La plus grande partie des autres livres de l'Ancien Testament est consacrée à l'Age Mosaïque qui est la première grande alliance que Dieu donna par Moïse, sur le mont Sinaï. Cette alliance n'était destinée à durer que jusqu'à ce que Christ vienne et nous donne ses nouvelles volontés pour l'Age Chrétien, dans lequel nous vivons maintenant (Galates 3 : 19 et 16).



But du

NOUVEAU TESTAMENT

Le Nouveau Testament, ou nouvelle alliance, est la révélation aux hommes des nouvelles volontés de Dieu.

L'Ancien Testament s'adressait seulement aux Juifs. La nouvelle alliance vint par le Fils unique de Dieu, Jésus-Christ. Elle s'étend à tous les hommes, partout (Deutéronome 5 : 1-3 ; Marc 16 : 15-16 ; Hébreux 12 : 24 et 8 : 6). On la nomme parfois simplement l'« Evangile ». Qui-conque refuse d'y obéir est perdu pour toujours (II Thessaloniens 1 : 7-9).

Sous le Nouveau Testament, les exigences du Seigneur ne sont pas les mêmes que sous la loi de Moïse. De même que Dieu ordonna un jour à Noé de construire une arche en bois de gopher, mais n'exige pas actuellement des peuples qu'ils bâtissent une telle arche, de même Dieu exigea autrefois des Juifs qui vivaient avant Christ, qu'ils obéissent et observent la « loi » de l'Ancien Testament. L'Eternel a cependant « accompli » cette alliance pour la remplacer par « une meilleure alliance établie sur de meilleures promesses. » (Hébreux 8 : 6). L'échange de ces alliances était l'accomplissement d'une prophétie qu'on trouve dans Jérémie 31 : 31-34. Le Nouveau Testament — ou nouvelle volonté de Dieu pour les hommes — prit effet lorsque Christ mourut sur la croix. En effet, nous lisons dans Hébreux 9 : 15-17 : « Voilà pourquoi Il (Christ) est le médiateur d'une alliance nouvelle... Là où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée. Ce n'est qu'après cette mort qu'un testament est valable ; il n'a point d'effet tant que le testateur est en vie. » Cela nous apprend donc que le Nouveau Testament ne prit effet qu'à la mort du Christ sur la croix. Cela explique pourquoi Christ enseigna à ses disciples de garder la loi de Moïse de l'Ancien Testament pendant son ministère public, car l'Ancien Testament resta en vigueur jusqu'à Sa mort. Il scella de son sang la nouvelle alliance. Christ Lui-même était né et avait vécu durant la période où la loi de Moïse était encore en vigueur (Galates 4 : 4).

Pendant, après la mort de Christ, pas un seul auteur inspiré n'a enseigné qu'on devait obéir à l'Ancien Testament en tant que loi de Dieu. A partir de la croix, c'est la nouvelle Alliance ou Nouveau Testament qu'il nous est prescrit d'observer et non pas la loi de l'Ancien Testament, avec ses sacrifices sanglants et ses offrandes par le feu. Les principes des dix commandements ne peuvent plus être suivis parce que Dieu les a donnés exclusivement aux Juifs, sous la première alliance. La loi de Moïse contenant ces commandements a été « abolie » ou supprimée (Ephésiens 2 : 15). Mais ses principes peuvent être conservés, aujourd'hui, parce que tous les enseignements des dix commandements, à l'exception de « Rappelle-toi du jour du sabbat... », ont été repris mais dans un sens plus spirituel, plus profond, par le Nouveau Testament, l'Evangile de Christ.

Le Sabbat de l'Ancien Testament, qui se célébrait le samedi, et non le dimanche, n'a pas été mentionné comme devant faire partie de l'Evangile de Christ (Lévitique 23 : 3). Au lieu de cela les disciples se réunissent « le premier jour de la semaine » (dimanche) (Actes 20 : 7 ; I Corinthiens 16 : 1-2).

Références supplémentaires de la Bible

L'Ancien Testament est souvent appelé « Loi de Moïse » ou encore « Loi du Seigneur » (Luc 2 : 22-24). Elle est souvent mentionnée dans le Nouveau Testament comme étant simplement « la Loi » car c'était la seule loi de Dieu que les Juifs avaient connue pendant plus de 1500 ans. L'apôtre Paul y fait souvent allusion de cette façon dans ses lettres aux Galates et aux Hébreux, et ensuite il indique que ces mentions concernent l'Ancien Testament, « la Loi de Moïse » (Romains 7 : 7).

Ci-après, voici plusieurs références bibliques supplémentaires qui montrent bien qu'aujourd'hui nous ne sommes pas sous la « loi » de l'Ancien Testament. Nous vous encourageons à lire ces passages avec soin et d'y consacrer le temps nécessaire.

ROMAINS 7 : 1-4. Les chrétiens sont « mort à la loi », et la suivre aujourd'hui serait commettre un adultère spirituel.

GALATES 5 : 3-4. Ceux qui sont « justifiés par la loi » sont déchus de la grâce.

GALATES 3 : 19. « La loi » devait durer jusqu'à la venue de Christ. (Le terme « descendance », dans ce passage, se rapporte à Christ. Voyez verset 16.).

GALATES 5 : 18. Ceux qui sont conduits par l'Esprit ne sont plus sous la loi.

GALATES 3 : 24-25. « ...la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ » mais « nous ne sommes plus soumis à ce pédagogue. »

Voir aussi Actes 15 : 1-6 et 23-27 ; Hébreux 7 : 12 ; Ephésiens 2 : 13-15 ; Galates 4 : 21-31.

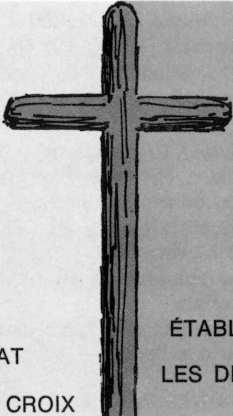
QU'EST-
CE QUE
CELA
SIGNIFIE
POUR
NOUS ?

Les Ecritures que nous étudions dans cette leçon ont une immense valeur en rendant clairs d'autres enseignements de la Bible. Bien des questions embarrassant certains lecteurs sincères de la Bible peuvent être aisément résolues, si nous nous rendons compte que nous ne vivons plus sous l'Ancien Testament. Cela ne signifie pas, cependant, qu'il ne faut plus croire en l'Ancien Testament, en tant que volonté de Dieu destinée à des âges révolus, ni que nous ne devons pas le respecter autant que le Nouveau Testament. Les deux, l'Ancien et le Nouveau Testament, sont divinement inspirés par Dieu. Pour cette raison, ils méritent le plus grand respect. De même qu'un étudiant de l'Université croit à l'exactitude d'un fait qu'il a appris à l'école secondaire bien qu'il ne soit plus sous l'autorité de professeurs des secondaires ; de même, nous devons avoir de la déférence pour chaque passage de l'Ancien Testament, bien qu'il ne soit pas exigé de nous de garder la loi de l'Ancienne Alliance.

L'Ancien Testament devrait être soigneusement étudié afin de découvrir comment Dieu récompense ceux qui obéissent et condamne ceux qui désobéissent, et cela dans tous les âges. Paul dit bien : « Tout ce qui a été écrit l'a été pour nous instruire, afin que, par la patience et la consolation qui viennent des Ecritures, nous possédions l'espérance. » (Romains 15 : 4). En obéissant au Nouveau Testament, l'Evangile de Christ, rappelons-nous de ces grandes leçons de l'Ancien Testament et efforçons-nous de vivre plus près de Dieu que nous ne l'avons fait par le passé.

ENCORE QUELQUES QUESTIONS...

En concluant cette étude « Dispenser la parole avec droiture », quelques questions méritent encore une brève attention. Nous avons appris, dans la première partie de la leçon, que le Nouveau Testament n'entra en vigueur que lorsque Christ fût mort sur la croix (Hébreux 9 : 15-17), de sorte que la « loi » de l'Ancien Testament resta en vigueur jusqu'à la mort de Christ. Ci-dessous, voici quelques questions concernant ce fait, questions qui ont parfois troublé ceux qui étudiaient la Bible.

ANCIEN TESTAMENT (Loi de Moïse à la croix) Colossiens 2 : 13-14 Éphésiens 2 : 13-16		NOUVEAU TESTAMENT Évangile de Christ (entra en vigueur à la croix) Hébreux 9 : 15-17 Romains 1 : 16-17
DAVID		GRANDE MISSION
LE JOUR DU SABBAT		ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE
LE MALFAITEUR SUR LA CROIX		LES DISCIPLES SONT APPELÉS CHRÉTIENS

QU'EN EST-IL DU BRIGAND SUR LA CROIX ? Certains ont été embarrassés au point de croire qu'il n'était pas exigé de nous d'observer certains simples commandements du Nouveau Testament parce qu'ils ne peuvent trouver comment le brigand sur la croix a pu les observer, pour être sauvé. Cependant, un coup d'œil au tableau ci-dessus éclaire la situation, car le brigand de la croix vivait avant la mort de Christ, donc avant que le Nouveau Testament entre en vigueur. Cependant, nous vivons tous sous le Nouveau Testament et il nous est donc demandé de garder ses enseignements. Ne pas le faire c'est prouver à Christ que nous ne l'aimons pas véritablement, car Jésus a dit : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole... » (Jean 14 : 23). Il faut également remarquer que la Grande Mission ne fut donnée qu'après la croix (Marc 16 : 15-16).

QU'EN EST-IL DE DAVID ? Une autre question est parfois soulevée concernant les actes d'adoration enseignés dans le Nouveau Testament. Comme nous l'étudierons dans une prochaine leçon, il n'est pas plus logique d'essayer d'adorer Dieu selon les exigences de l'Ancien Testament que de construire une arche de bois de gopher et de s'attendre à être sauvé par elle, simplement parce que c'est ce que fit un jour Noé.

L'adoration dans le Nouveau Testament, ne comprend pas toutes les choses pratiquées sous l'Ancien Testament. Les sacrifices d'animaux par le feu et bien d'autres choses n'ont plus aucune part dans l'adoration que prescrit le Nouveau Testament.

David est quelquefois cité comme adorant Dieu d'une façon qui n'est pas enseignée dans le Nouveau Testament, de sorte que l'on en conclut que nous pouvons faire la même chose. Cependant, on devrait remarquer que David ne vivait pas sous le Nouveau Testament, comme nous. Il faisait bien des choses que nous ne pouvons plus pratiquer, selon la nouvelle Alliance. Pour plaire à Dieu, nous devons trouver nos sources dans le Nouveau Testament et cela pour tout ce que nous pratiquons et enseignons.

Questions

Veillez répondre aux questions suivantes et nous renvoyer cette page pour correction.

LEÇON III

LE CHOIX MULTIPLE : Encadrer la réponse juste.

1. Il y a (A) 66, (B) 56, (C) 40 livres dans la Bible.
2. Le Nouveau Testament contient (A) 23, (B) 29, (C) 27 livres.
3. La Bible fut écrite par environ (A) 60, (B) 40, (C) 20 auteurs.
4. « Testament » signifie (A) « alliance », (B) « menace », (C) « livre ».
5. L'ancienne alliance fut conclue avec (A) les Gentils, (B) les Juifs, (C) toutes les nations.
6. Le Sabbat était le (A) premier, (B) troisième, (C) septième jour de la semaine.
7. (A) les sacrifices d'animaux, (B) le jour du Sabbat, (C) la grande Mission n'a(ont) été commandé(e)s qu'après la croix.
8. L'âge du Nouveau Testament a commencé (A) à la naissance, (B) à la tentation, (C) à la mort de Christ.
9. Moïse reçut les Dix Commandements sur (A), le Mont Sinaï, (B) le Mont Carmel, (C) le Mont Moriah.
10. Le brigand sur la croix vivait (A) sous l'ancienne alliance, (B) sous la nouvelle alliance, (C) sous aucune des deux.

ANCIEN OU NOUVEAU : Ecrivez A.T. pour Ancien Testament et N.T. pour Nouveau Testament

- 1. Sous quelle alliance les sacrifices d'animaux étaient-ils offerts ?
- 2. La seconde alliance.
- 3. La « loi » proclamée par Moïse sur le Mont Sinaï.
- 4. La réunion des disciples « le premier jour de la semaine ».
- 5. Sous quelle alliance vivons-nous aujourd'hui ?

DÉSIGNEZ L'ÉCRITURE : Encercler l'Écriture qui déclare :

1. « ...vous aussi, vous êtes MORTS A LA LOI par le sacrifice du corps du Christ... ».
(A) Romains 1 : 16 (B) Galates 5 : 18 (C) Romains 7 : 4
2. « Si LA PREMIÈRE ALLIANCE eût été sans défaut, il n'y aurait pas eu lieu d'en établir UNE SECONDE. »
(A) Hébreux 8 : 7 (B) Lévitique 23 : 3 (C) Actes 20 : 7
3. « Ce n'est qu'APRÈS CETTE MORT qu'un testament est valable. »
(A) Hébreux 12 : 24 (B) Hébreux 9 : 17 (C) Marc 16 : 16
4. « Si vous êtes conduits par l'Esprit VOUS N'ÊTES PLUS SOUS LA LOI. »
(A) Galates 5 : 4 (B) Romains 6 : 14 (C) Galates 5 : 18
5. « l'Évangile... il est LA puissance de Dieu pour le salut... »
(A) 2 Thessaloniens 1 : 7-9 (B) Hébreux 8 : 13 (C) Romains 1 : 16

NOM POINTS

ADRESSE

VILLE PAYS

CODE POSTAL DATE